



SÉNÉGAL

Ousmane Sonko dévoile la « gabegie financière » sous le régime de Macky Sall et promet des enquêtes sur la « corruption généralisée »

BURKINA FASO

le gouvernement déjoue un vaste complot contre la sûreté de l'État orchestré depuis la Côte d'Ivoire et le Ghana

GHANA

manifestations à Accra contre l'orpaillage illégal, de nombreuses arrestations

BÉNIN

PATRICE TALON

Coup d'État manqué au Bénin



SOMMAIRE

NOS ARTICLES

3 - 16

COUP D'ÉTAT MANQUÉ AU BÉNIN : PRÉCISIONS DE NSIA BANQUE CÔTE D'IVOIRE SUR LE COMPTE BANCAIRE DU COLONEL DJIMON DIEUDONNÉ TÉVOÉDJRÈ

3 - 4

SÉNÉGAL : OUSMANE SONKO DÉVOILE LA « GABEGIE FINANCIÈRE » SOUS LE RÉGIME DE MACKY SALL ET PROMET DES ENQUÊTES SUR LA « CORRUPTION GÉNÉRALISÉE »

5 - 6

BÉNIN : TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT - LE PROCUREUR SPÉCIAL FAIT LA LUMIÈRE SUR L'ARRESTATION D'OLIVIER BOKO ET D'OSWALD HOMÉKY

7 - 8

TUNISIE : RÉPRESSION DE L'OPPOSITION - LES FAMILLES DES OPPOSANTS APPELLENT LA CPI À ENQUÊTER SUR LES DÉRIVES DE KAIS SAIED

9 - 10

BURKINA FASO : LE GOUVERNEMENT DÉJOUÉ UN VASTE COMPLÔT CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT ORCHESTRÉ DEPUIS LA CÔTE D'IVOIRE ET LE GHANA

11

GHANA : MANIFESTATIONS À ACCRA CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL, DE NOMBREUSES ARRESTATIONS

12 - 13

BURKINA FASO : LE GOUVERNEMENT SUSPEND SES EXPORTATIONS D'AMANDES DE KARITÉ «JUSQU'À NOUVEL ORDRE»

14

CÔTE D'IVOIRE : LE CHANGEMENT CLIMATIQUE MENACE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES VIGOUREUSES

15 - 16

Photo : SRTB

 BÉNIN

Politique



COUP D'ÉTAT MANQUÉ : PRÉCISIONS DE NSIA BANQUE CÔTE D'IVOIRE SUR LE COMPTE BANCAIRE DU COLONEL DJIMON DIEUDONNÉ TÉVOÉDJRÈ

Cité par le procureur spécial de la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET) dans le cadre d'une enquête sur une tentative présumée de coup d'État au Bénin, NSIA Banque Côte d'Ivoire a rapidement réagi pour démentir l'existence d'un compte bancaire au nom du Colonel Djimon Dieudonné Tévoédjrè, commandant de la Garde Républicaine du Bénin, accusé d'être impliqué dans cette tentative présumée de putsch selon les autorités béninoises. Le président du groupe, Jean Kacou Diagou, a apporté des clarifications.

Dans une note d'information adressée à son personnel, NSIA Banque Côte d'Ivoire réfute un extrait de la déclaration du procureur spécial de la CRIET. En effet, lors de la description du mode opératoire des suspects, le magistrat avait affirmé : « C'est dans ce cadre que, dès le 6 août 2024, les intéressés ont ouvert un compte bancaire auprès de NSIA Banque Côte d'Ivoire au profit du Commandant de la Garde Républicaine. La preuve de l'ouverture du compte

a été transmise au bénéficiaire avec un solde initial de cent cinq millions (105 000 000) FCFA. »

Cependant, selon la direction de NSIA Banque Côte d'Ivoire, cette déclaration est inexacte. « Après vérification, nous tenons à vous rassurer qu'il s'agit d'une erreur manifeste, car aucun compte n'a été ouvert au nom ou pour le compte du mis en cause dans les livres de NSIA Banque Côte d'Ivoire », indique la note d'information.

Le président du groupe NSIA, Jean Kacou Diagou, a également soutenu cette déclaration en précisant : « Nous affirmons qu'il n'existe aucun compte ouvert au nom ou pour le compte du Commandant de la Garde Républicaine du Bénin dans les livres de NSIA Banque Côte d'Ivoire. »

Toutefois, le dirigeant du groupe NSIA reconnaît que le Commandant de la Garde Républicaine est bien « titulaire, depuis le 9 juillet 2024, d'un contrat d'assurance NSIA PRESTIGE, souscrit auprès de NSIA Vie Assurances en Côte d'Ivoire. À ce jour, les

versements reçus pour ce contrat s'élèvent à 55 000 000 FCFA. »

Afin de contribuer à la manifestation de la vérité dans cette affaire de coup d'État manqué, le groupe NSIA a décidé de transmettre à la justice béninoise tous les justificatifs relatifs à ce contrat d'assurance.

Photo : AFP



SÉNÉGAL

Politique



OUSMANE SONKO DÉVOILE LA « GABEGIE FINANCIÈRE » SOUS LE RÉGIME DE MACKY SALL ET PROMET DES ENQUÊTES SUR LA « CORRUPTION GÉNÉRALISÉE »

Les principales conclusions de l'audit sur la gestion du régime de Macky Sall, réalisé sous la houlette du Premier ministre sénégalais Ousmane Sonko, ont été présentées ce jeudi 26 septembre 2024. Face à la presse, le chef du gouvernement sénégalais a révélé que les résultats de cet audit sont à la fois catastrophiques et alarmants du point de vue économique et financier. « Nous étions loin d'imaginer que les choses étaient aussi catastrophiques », a déclaré Ousmane Sonko.

Entouré de plusieurs ministres concernés par cette opération, le Premier ministre a dénoncé une gabe-gie dans les choix de dépenses de l'ancien régime, regrettant que cela se soit déroulé sur la base de la corruption et du favoritisme.

En ce qui concerne la dette laissée par le pouvoir de Macky Sall, Ousmane Sonko a indiqué que les chiffres communiqués au peuple sénégalais étaient falsifiés. « La politique d'endettement effrénée a donné lieu à l'utilisation de ressources de manière non transparente, favorable à une corruption gé-

néralisée. Il y a eu une méthodologie pour détourner massivement des fonds publics. Le régime de Macky Sall a menti, manipulé les chiffres communiqués aux Sénégalais et aux partenaires internationaux, en particulier au FMI, pour présenter une image économique, financière et budgétaire qui ne correspondait en rien à la réalité », a dénoncé le Premier ministre.

À ce sujet, le ministre de l'Économie, du Plan et de la Coopération, Abdourahmane Sarr, a appuyé les propos de son supérieur à la lumière des résultats de l'audit. Selon lui, sur les années 2019 à 2023, alors que l'ancien régime évoquait publiquement une dette de 65,9 % du PIB sur cette période, elle était en réalité dix points plus élevée en moyenne. Il en va de même pour le déficit, annoncé à 5,5 % du PIB, mais qui aurait atteint en moyenne 10,4 % sur ces quatre années. « À la fin de 2023, la dette de l'État s'élevait à 15 664 milliards de FCFA, soit 83,7 % du PIB, alors qu'elle avait été annoncée à 73,6 % du PIB », a précisé le ministre.

Présent également lors de cette conférence de presse, le ministre de la Justice, Ousmane Diagne, a affirmé que des conséquences juridiques seront tirées et que des personnes seront poursuivies. « Ces agissements semblent revêtir une qualification pénale que les autorités judiciaires compétentes devront déterminer au moyen d'investigations appropriées. Les personnes susceptibles d'avoir commis des faits contraires à la loi pénale en subiront toutes les conséquences de manière rigoureuse », a-t-il déclaré.

À la lumière des nombreux manquements économiques et financiers relevés par cet audit, Ousmane Sonko a expliqué aux Sénégalais que des efforts supplémentaires leur seraient demandés, car le gouvernement aura besoin de temps pour remettre de l'ordre. « Les prochains mois seront difficiles, mais ils doivent permettre de se remettre sur la bonne voie », a conclu le Premier ministre.

Il est important de noter que cet audit sur la gestion du pouvoir de Macky Sall faisait partie des promesses de Bassirou Diomaye Faye dès son accession à la magistrature suprême. Dresser un état des lieux de la situation économique du pays était l'une des principales missions confiées au Premier ministre Ousmane Sonko.

Photo : SRTB

 BÉNIN

Politique



TENTATIVE DE COUP D'ÉTAT, LE PROCUREUR SPÉCIAL FAIT LA LUMIÈRE SUR L'ARRESTATION D'OLIVIER BOKO ET D'OSWALD HOMÉKY

Au Bénin, l'affaire impliquant le riche homme d'affaires Olivier Boko et l'ancien ministre des Sports Oswald Homéky dans une tentative présumée de coup d'État fait grand bruit. Tous deux anciens proches du président Patrice Talon, ils ont été arrêtés par la brigade criminelle, et le procureur spécial près la Cour de Répression des Infractions Économiques et du Terrorisme (CRIET), Elonm Mario Metonou, a dévoilé des détails lors d'une conférence de presse tenue ce mercredi 25 septembre 2024, concernant cette tentative présumée de putsch dont l'exécution était prévue pour le vendredi 27 septembre 2024.

Selon les informations fournies par Elonm Mario Metonou, dans la nuit du 23 au 24 septembre 2024, l'ancien ministre béninois des Sports, Oswald Homéky, a été interpellé par la Brigade Criminelle alors qu'il transmettait six sacs remplis de billets de banque au commandant de la Garde Républicaine.

D'après le procureur spécial, les premières investi-

gations ont révélé que le commandant de la Garde Républicaine, chargé de la sécurité de Patrice Talon, chef de l'État béninois, avait été approché par Oswald Homéky et Olivier Boko pour participer à cette tentative de coup d'État.

Le 6 août 2024, les deux hommes auraient ouvert un compte bancaire à la NSIA Banque en Côte d'Ivoire, au nom du commandant de la Garde Républicaine, avec un dépôt initial de 105 millions de FCFA, selon le procureur spécial. Le 24 septembre 2024, ils auraient tenté de convaincre le commandant en lui remettant 1,5 milliard de FCFA en liquide, répartis en plusieurs lots, dans un véhicule Toyota Prado appartenant à Oswald Homéky, muni de fausses plaques d'immatriculation.

C'est lors de cette remise que Oswald Homéky et le commandant de la Garde Républicaine ont été interpellés par la Brigade Criminelle. Olivier Boko a également été arrêté peu après.

Le procureur spécial près la CRIET, Elonm Meto-

nou, a précisé que l'enquête se poursuit pour identifier toutes les personnes impliquées dans cette tentative de coup d'État.

Les autorités béninoises déclarent ainsi avoir déjoué une tentative de coup d'État, dans un contexte où l'Afrique de l'Ouest est secouée par une série de changements anticonstitutionnels.

Quelques heures après la sortie médiatique du procureur spécial de la CRIET, l'Union Progressiste Le Renouveau, parti auquel appartient Oswald Homéky, a réagi. Dans un communiqué signé par le secrétaire général Gérard Gbénonchi, la haute direction du parti a tenu à rassurer sur cette affaire dans laquelle l'un des leurs est impliqué.

« Les faits rapportés et les accusations portées contre le mis en cause sont suffisamment graves et contraires aux valeurs et à la ligne politique du parti. L'enquête suivant son cours, la haute direction du parti invite les militants à la sérénité », indique le communiqué. Cette formation politique en a profité pour réaffirmer son soutien indéfectible au chef de l'État ainsi qu'aux principes fondamentaux de la démocratie, de l'État de droit, et au respect des institutions républicaines.

L'Union Progressiste Le Renouveau a également appelé ses militants, sympathisants et l'ensemble du peuple béninois au calme et à la sérénité, tout en faisant confiance à la justice. « La haute direction du parti appelle les militants et l'ensemble du peuple béninois à faire confiance à la justice de notre pays, qui saura, en toute impartialité, faire la lumière sur cette affaire », poursuit le communiqué.

Photo : Reuters

**TUNISIE****Société**

RÉPRESSION DE L'OPPOSITION, LES FAMILLES DES OPPOSANTS APPELLENT LA CPI À ENQUÊTER SUR LES DÉRIVES DE KAIS SAIED

En Tunisie, les familles des opposants politiques emprisonnés ne supportent plus les persécutions dont sont victimes leurs proches. Ces familles, soutenues par leurs avocats, ont demandé, ce mardi, à la Cour Pénale Internationale (CPI) d'enquêter sur la répression des opposants politiques et les mauvais traitements infligés aux migrants d'Afrique subsaharienne dans ce pays d'Afrique du Nord, qui a récemment reçu un soutien financier de l'Union européenne pour l'aider à freiner l'immigration.

Déjà l'an dernier, les familles de sept hommes politiques emprisonnés avaient demandé à la Cour d'enquêter sur des allégations de persécution politique et de violations des droits de l'homme par l'administration du président Kais Saied.

Les avocats précisent que la démarche actuelle est une deuxième demande d'enquête, motivée par de nouvelles allégations de mauvais traitements infligés aux migrants et de persécution des dirigeants de l'opposition. Cette demande intervient à moins

de deux semaines des élections du 6 octobre, lors desquelles Kais Saied briguerait un second mandat.

« Les nouvelles preuves montrent que les migrants d'Afrique noire subissent un traitement brutal et cruel de la part des autorités tunisiennes. La CPI a le pouvoir d'enquêter sur ces crimes contre l'humanité présumés et devrait agir avec toute la force du droit international pour protéger les plus vulnérables », a déclaré l'avocat Rodney Dixon dans un communiqué.

« D'innombrables migrants font état d'expériences similaires d'arrestations arbitraires sur terre ou en mer, suivies d'expulsions collectives vers des régions désertiques le long des frontières avec l'Algérie et la Libye, où ils sont battus, maltraités et subissent des violences psychologiques », ajoute le communiqué.

Pour de nombreux Africains subsahariens qui n'ont pas besoin de visa pour se rendre en Tunisie, ce pays sert de tremplin vers l'Europe, tandis que

d'autres migrants viennent de Libye, pays qui partage une frontière avec la Tunisie.

Le bureau du procureur de la CPI a confirmé par courriel avoir reçu la demande.

Les procureurs de la Cour enquêtent déjà sur des allégations de crimes contre les migrants en Libye, notamment des détentions arbitraires, des homicides illégaux, des disparitions forcées, des actes de torture, et des violences sexuelles et sexistes.

Elyes Chaouachi, dont le père Ghazi Chaouachi est l'ancien secrétaire général du parti social-démocrate Attayar, est l'un des membres des familles demandant l'intervention de la CPI.

« En Tunisie, les piliers de la démocratie et des droits de l'homme sont assiégés, tandis que l'autocratie, le racisme, l'antisémitisme, et les discours de haine se développent de manière incontrôlée. Nous demandons instamment à la CPI et à la communauté internationale de prendre position, de soutenir l'humanité, de faire respecter la justice, et de restaurer la dignité. Nos voix pour la liberté et l'égalité ne doivent pas rester sans écho », a déclaré M. Chaouachi dans un communiqué publié par l'équipe juridique qui a déposé la requête auprès de la Cour.

L'année dernière, les dirigeants européens avaient promis une aide financière de plus d'un milliard d'euros pour sauver l'économie en difficulté du pays et mieux surveiller ses frontières, afin de rétablir la stabilité en Tunisie et d'endiguer la migration vers l'Europe depuis ses côtes.

Photo : RTB



BURKINA FASO

Politique



LE GOUVERNEMENT DÉJOUÉ UN VASTE COMPLÔT CONTRE LA SÛRETÉ DE L'ÉTAT ORCHESTRÉ DEPUIS LA CÔTE D'IVOIRE ET LE GHANA

Au Burkina Faso, le ministre de la Sécurité, Mahamadou Sana, a annoncé ce lundi 23 septembre 2024, dans la soirée, sur les antennes de la télévision nationale, que des civils et des militaires burkinabè, vivant notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana, ont tenté à plusieurs reprises de déstabiliser les institutions du Faso avec l'aide de puissances étrangères.

Selon le ministre, ces individus ont récemment sollicité les services de plusieurs groupes terroristes. Après avoir perpétré un massacre à Barsalogho le 24 août 2024, ces groupes se préparaient à attaquer plusieurs sites stratégiques, notamment la présidence de Koulouba, le site des drones, l'aéroport de Ouagadougou, ainsi que les forces combattantes en position à Mangodara (Cascades), en provenance de la Côte d'Ivoire, rapporte l'Agence

d'Information du Burkina (AIB).

Djibrill Bassolé, Alpha Barry, Newton Ahmed Barry, le lieutenant-colonel Paul-Henri Sandaogo Damiba, ancien chef de la junte, ainsi que plusieurs autres personnalités bien connues de la sphère politique burkinabè ont été cités dans ce complot terroriste contre leur pays, le Burkina Faso.

Le ministre de la Sécurité, Mahamadou Sana, a en outre affirmé que des audios d'hommes d'affaires burkinabè et de leaders de la société civile impliqués dans ce complot de déstabilisation seront bientôt rendus publics.

« Les communications interceptées ont révélé l'implication de plusieurs opérateurs économiques dans le complot », a déclaré le ministre, avant d'assurer que les enregistrements de ces communications seront diffusés au public dans les prochains jours.

D'autres leaders de la société civile, participant aux échanges via un groupe WhatsApp dénommé «IB dégage», sont également impliqués dans cette vaste entreprise, a ajouté le ministre Sana.

Photo : Reuters



Ghana

Société



MANIFESTATIONS À ACCRA CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL, DE NOMBREUSES ARRESTATIONS

Au Ghana, comme dans de nombreux pays d'Afrique de l'Ouest, une grande partie de la production d'or est réalisée par des mineurs illégaux, une pratique appelée le «galamsey». Ces dernières années, ces mineurs illégaux ont eu accès à des outils mécaniques provenant de Chine, ce qui a conduit à la mécanisation de l'activité. Cette pratique a des conséquences désastreuses sur l'environnement, notamment la destruction accélérée des forêts et des plantations, ainsi que la pollution des cours d'eau dans le nord et l'est du pays.

Pour dénoncer l'inaction et la corruption du gouvernement ghanéen face à la montée en puissance de cette activité, plusieurs manifestants sont descendus, le dimanche 22 septembre 2024, dans les rues d'Accra. Les manifestants étaient principalement des membres de la société civile et des organisations de défense de l'environnement.

«Dites non au galamsey», tel était le message que scandaient les manifestants, munis de pancartes.

Cependant, la police ghanéenne, qui avait interdit cette manifestation la veille, a procédé à l'interpellation de plusieurs manifestants, dimanche matin, à une intersection d'Accra.

Interrogée, la directrice de la communication de la police ghanéenne, Grace Ansah-Akrofi, a déclaré que ces interpellations étaient justifiées, dans la mesure où le rassemblement était illégal. « Samedi, nous avions de nouveau alerté les organisateurs de la manifestation. Nous leur avions demandé de reconsidérer les sept sites que la police leur proposait pour manifester, en leur expliquant que le lendemain, nous allions nous assurer que le trafic routier resterait fluide et ne serait pas interrompu », a-t-elle confié à un média international.

Dimanche après-midi, une vingtaine de manifestants, qui ont décidé de revenir sur les lieux du rassemblement, ont également été arrêtés, portant le nombre total de manifestants interpellés au cours de la journée du 22 septembre à 42. Cette situa-

tion a provoqué l'indignation de Felicity Nelson, l'une des organisatrices du rassemblement : « Ce n'est pas à la police de nous dire où nous pouvons manifester, ce n'est pas ce que dit la Constitution ghanéenne ! lance-t-elle. À chaque manifestation que nous organisons, nous faisons face à une réponse armée de la police. Il s'agit simplement d'une stratégie visant à décourager les gens de nous rejoindre », a-t-elle dénoncé.

À l'instar de Felicity Nelson, les autres organisateurs du rassemblement dénoncent une grave entrave à la liberté de manifester et évoquent un total de 32 arrestations, incluant celle d'une enfant de huit ans.

Photo : Pagesafrik



BURKINA FASO

Économie 

LE GOUVERNEMENT SUSPEND SES EXPORTATIONS D'AMANDES DE KARITÉ «JUSQU'À NOUVEL ORDRE»

Le Burkina Faso a décidé de suspendre, «jusqu'à nouvel ordre», l'exportation de ses amandes de karité. Dans un communiqué, le gouvernement burkinabè a annoncé cette mesure dans le but de favoriser la transformation locale de ces amandes, dont le pays est le deuxième exportateur mondial après le Nigeria.

Ce pays, gouverné par une junte militaire ayant pris le pouvoir en septembre 2022 par un coup d'État, a fait de la souveraineté nationale une de ses priorités, notamment sur le plan économique.

La décision de suspendre les exportations d'amandes de karité sur l'ensemble du territoire national est entrée en vigueur mercredi, selon un communiqué conjoint des ministres du Commerce, Serge Poda, et de l'Économie, Aboubacar Nacanaboo.

« Cette suspension vise à rendre disponible l'amande de karité utilisée comme matière première par les unités industrielles de transformation au niveau national, afin de s'aligner sur la dynamique du gouvernement visant à soutenir le développement de nos industries nationales », ont-ils expliqué. Le même jour, le gouvernement avait également décidé d'une exonération de taxe sur les profits de la production de farine de blé, de maïs, de sorgho et d'autres céréales produites localement.

Avec une production annuelle de 600 000 tonnes, la filière karité a rapporté au Burkina Faso, deuxième exportateur mondial après le Nigeria, environ 60 millions de dollars en 2019, selon les chiffres officiels. Les noix de karité poussent sur un arbre, et une partie est transformée en beurre qui est consommé à travers le monde, notamment mélangé au chocolat, à la margarine, ou à des huiles.

En Afrique, le beurre de karité a toujours été utilisé pour ses vertus nourrissantes pour la peau, et les géants de l'industrie cosmétique s'y intéressent de plus en plus.

Photo : Koaci



CÔTE D'IVOIRE

Économie 

LE CHANGEMENT CLIMATIQUE MENACE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE, LE GOUVERNEMENT PREND DES MESURES VIGOUREUSES

Le changement climatique pèse lourdement sur les économies et les populations, comme en témoigne le rapport sur l'état du climat 2023 de l'Organisation Météorologique Mondiale. Selon ce rapport, chaque année, les pertes dues aux changements climatiques pour les pays africains sont estimées entre 2 et 5 % de leur produit intérieur brut (PIB), et plusieurs d'entre eux réaffectent jusqu'à 9 % de leur budget pour faire face aux conséquences de ce dérèglement.

Les prévisions indiquent que, d'ici 2030, 118 millions de personnes en situation de grande pauvreté pourraient être exposées à des sécheresses, inondations, et vagues de chaleur si aucune mesure n'est prise pour s'adapter au changement climatique. Cela ajoutera des défis importants dans la lutte contre la pauvreté et pour la réduction des inégalités socio-économiques.

Ces projections alarmantes sont confirmées par les

conclusions des rapports sur le climat et le développement réalisés dans certains pays, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, dont la Banque Mondiale.

À l'ouverture du séminaire d'apprentissage entre pairs de l'Initiative Compact avec l'Afrique du G20, co-organisé par le gouvernement de Côte d'Ivoire et le Centre Africain pour la Transformation Économique (ACET) à Abidjan, Adama Coulibaly, ministre ivoirien des Finances et du Budget, a illustré la situation en prenant l'exemple de son pays :

« En Côte d'Ivoire, l'évaluation réalisée a révélé une perte de croissance potentielle liée au changement climatique pouvant atteindre 13 % du PIB d'ici 2050, si aucune mesure n'est prise pour lutter contre les effets du changement climatique », a-t-il expliqué.

Face à ces effets néfastes, souvent exacerbés par des crises multiformes, Adama Coulibaly estime qu'il est impératif de mettre en œuvre des actions

vigoureuses pour éviter de compromettre les progrès acquis en matière de développement économique.

Selon lui, il est nécessaire d'agir rapidement et efficacement, avec une approche concertée qui n'exclut aucune région du monde, en particulier l'Afrique, en matière d'initiatives climatiques.

Le ministre a salué l'initiative de ce séminaire, qui offre l'opportunité d'explorer des solutions concrètes en matière d'investissement pour faire face à l'urgence climatique. L'Afrique doit en effet mobiliser des financements importants pour l'adaptation et l'atténuation du changement climatique, en s'appuyant sur des mécanismes de financement innovants.

« L'Organisation Météorologique Mondiale estime que les investissements climatiques nécessaires en Afrique subsaharienne se situent entre 30 et 50 milliards de dollars par an, soit environ 2 à 3 % de son PIB. Le changement climatique, tout en présentant de nombreux défis, offre aussi des opportunités d'investissement, notamment pour le secteur privé qui est appelé à accompagner et soutenir les initiatives gouvernementales en matière d'investissement climatique », a-t-il souligné.

Concernant la Côte d'Ivoire, plusieurs réformes et initiatives sont en cours pour répondre au changement climatique et offrir des opportunités au secteur privé.

Ces initiatives incluent :

- La tarification du carbone : un projet pilote est en cours avec le Fonds carbone de la Banque Mondiale, avec un objectif contractuel d'au moins 10 millions de tonnes de CO₂.
- Un cadre d'indicateurs ESG, mis à jour en 2022.
- L'émission inaugurale d'obligations vertes et durables en février 2024, pour un montant total de 1,1 milliard USD, soit plus de 640 milliards FCFA.
- Des lignes de refinancement vertes sont créées

auprès d'institutions financières avec l'appui du Fonds Vert pour le Climat, pour inciter le secteur financier privé à développer des produits de la finance verte.

Pour consolider ces actions, la Côte d'Ivoire a sollicité et obtenu l'appui du FMI à travers la Facilité de Résilience et de Durabilité, articulée autour de 16 mesures de réformes de haute qualité, portant sur des défis clés tels que l'intégration du climat dans la gestion des finances publiques, la gouvernance des politiques climatiques, et la mobilisation de financements verts et durables.

Pour financer l'ensemble de ces initiatives, la Côte d'Ivoire a organisé une table ronde avec ses partenaires pour présenter le besoin global actuel, estimé à 16 milliards de dollars (environ 8 000 milliards FCFA) nécessaires pour achever la mise en œuvre des CDN d'ici 2030.

Comme la Côte d'Ivoire, chacun des pays membres du Compact G20 présente des besoins importants en termes d'investissements climatiques. C'est pourquoi Adama Coulibaly appelle les partenaires techniques et financiers à poursuivre leurs efforts pour soutenir les réformes climatiques dans les pays.

La cérémonie d'ouverture du séminaire s'est déroulée en présence de l'Ambassadeur du Brésil, qui a réaffirmé l'engagement de son pays à promouvoir l'initiative Compact G20 pendant sa présidence au G20.

La stratégie du Compact G20 est née en Allemagne, sous la présidence allemande du G20. L'Ambassadeur de la République Fédérale d'Allemagne, présent à la cérémonie, a souligné l'importance de la coopération internationale, d'innovation, et de solidarité pour protéger le climat, et s'est engagé à soutenir les efforts des pays partenaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, promouvoir les énergies renouvelables et renforcer la résilience aux impacts du changement climatique.

Mian Media

Inform & Engage Africa



Hamaniè

Contactez-nous



emmanuel.mian@mianmedia.com



 (+33) 7 55 89 00 81



 (+225) 07 08 734 964

Suivez nous sur :



Visitez le site internet
www.mianmedia.com